



Assemblée générale

17 mars 2025

Salle Gilardi

Ordre du jour :

- Rapport moral
- Rapport financier et approbation des comptes de l'exercice 2024
- Vote sur le budget de la saison 2024 - 2025
- Montant de la cotisation 2025 - 2026
- Questions diverses
- Vote pour le renouvellement des membres du conseil d'administration et du bureau

❖ Vérification du quorum : 25 présents et 6 pouvoirs pour 31 membres. Le quorum est réuni.

1-Rapport moral

Notre dernière AG date d'avril 2024

- Depuis, l'évènement marquant a été le changement de chef de chœur et l'arrivée d'un binôme de 2 jeunes chefs en formation. Ils sont avec nous au moins pour deux ans.
- Nous avons demandé des subventions à la mairie. Depuis 2022 la mairie nous aide : 1 800€ en 2022, 1 500€ en 2023, 1 000€ en 2024, 900 € en 2025.
- Nous avons grâce à ces aides acheté un piano et des tenues de concert.

Au niveau musical

- Le répertoire n'a pas changé. Depuis 2012, il est mixte : classique / contemporain et chansons

Il faudrait réfléchir aux supports de travail. Les fichiers audio et Sibelius nous permettraient de travailler plus efficacement.

Depuis notre dernière AG

Nous avons donné un concert à Vallauris le 11 mai à 17h30 à la salle du Minotaure avec les Cigales du soleil et les chœurs du Mercantour.

Le samedi 8 juin à 15 heures à l'église du Sacré Cœur à Antibes, nous avons participé à un échange organisé dans le cadre de la 2e rencontre chorales « d'Aqui à d'Alia » par la commune libre du Safranier. Nous devons terminer la saison à Valdeblorre, le samedi 6 juillet dans le cadre du 11e festival de musique sacrée ZODIAC avec les Chœurs du Mercantour avec au programme la cantate de Schubert. Les élections législatives et le Tour de France ont eu raison du concert qui a été annulé.

Nous avons participé à la fête des associations de Biot le 3 septembre.
Depuis septembre nous travaillons avec Amandine et François

Nous donnerons notre premier concert sous leur houlette le 27 avril à l'Eglise Saint Marie-Madelaine de BIOT. Avec Dominique notre pianiste.

Nous devons être prêts. La mairie nous a autorisé exceptionnellement à utiliser la salle des associations pour des répétitions pendant les vacances scolaires les lundi 7 et 14 avril et également le 21 avril qui est le lundi de Pâques. On pourrait aussi envisager un samedi après-midi complet.

Amandine a un projet de coopération avec un autre groupe dont elle nous parlera quand il aura muri.

En septembre Nous devons recevoir un groupe de choristes Grecs mais leur voyage a été annulé.

Enfin j'ai été contactée par un couple d'artiste de Trun dans l'Orne qui rêvent de présenter leur spectacle musical à Biot, à l'occasion de l'année du 70e anniversaire de la mort de Fernand Leger qui est née à Argentan. Le monsieur est ancien professeur de musique qui a dirigé le conservatoire d'Argentan et l'école de musique de Trun. Nous pourrions être intégrés au spectacle. A voir avec nos chefs de chœur.

Effectifs de l'année 2024/2025 :

31 choristes, : 10 Sopranos, 9 Altis, 6 Ténors, 6 Basses.

Répétitions : Chaque semaine de 18h30 à 20h30. Le premier cours d'essai est gratuit

Lieu : Salle Gilardi en priorité et exceptionnellement la salle des associations.

Nous avons un site internet où sont mises en ligne les partitions
<http://www.biotenchantant.fr> / Contact mail : biotenchantant@gmail.com

Le rapport moral est soumis au vote : Adopté à l'unanimité

2- Rapport financier et approbation des comptes :

Compte de résultat 2024 :

Les charges se montent à 5027,84€ réparties comme indiqué sur le compte de résultat joint à la convocation.

Nous avons un excédent de 1023,28€.

Le compte de résultat est soumis aux votes : Adopté à l'unanimité

Budget prévisionnel 2025 :

CHARGES

Œuvres : œuvres créées spécialement pour Biot Enchantant par des compositeurs locaux.

Kakémono : support publicitaire pour les concerts et les participations aux différentes fêtes (fête des associations)

Eglise 150€ par location,

Rémunération des chefs de chœur est basée sur une quarantaine de répétitions et concerts.

Affiches et flyers,

Missions et réceptions : afters après répétitions et concerts.

PRODUITS

Subvention mairie 900€

Cotisations 4700€

Intérêts livret A 50€

Le Budget prévisionnel est soumis au vote : Adopté à l'unanimité

3 – Cotisation :

Au vu des charges prévues, il est proposé de baisser le montant de la cotisation pour l'année 2025-2026. En effet, le nombre de répétitions est inférieur à ce que l'on avait avec Richard et la rémunération des chefs de chœur est également moindre. Le budget prévisionnel est donc basé sur une cotisation de 140€ par an au lieu de 165€. Le montant de l'adhésion reste inchangé. Soit un total de 155€ au lieu de 180€. Ce qui représente une baisse d'environ 15%.

Le montant de la cotisation est soumis au vote : Adopté à l'unanimité

4 – Questions diverses sur les projets :

- François envisage sa participation pour la saison prochaine puisque lui ne présente pas le CAPES et ne risque pas d'être envoyé sur un poste ailleurs que dans le département en cas de réussite, ce qui n'est pas le cas d'Amandine qui va passer prochainement le CAPES. François parle de sa composition de l'Ave Maria pour la chorale, mais aussi de choix de chants très variés, classiques, musiques du monde et chants à cappella.
- Il serait possible d'envisager un week-end de formation avec un professeur de chant pour ceux qui le souhaiteraient.

5 – Elections au Conseil d'administration :

Huit déclarations de candidatures ont été reçues :

BADONNEL Martine
CLASEN Lise
DECOURCELLE Sylvie
FRIN Ditta
LAVOUE Martine
LEMARCHAND Véronique
MONFORT Isabelle
VON SAENGER Elisabetta

Ces candidatures sont soumises au vote : Le Conseil d'administration est élu à l'unanimité

le 17/03/2025 

Le conseil d'administration s'est réuni le 21 mars pour désigner son bureau :

Présidente	Véronique LEMARCHAND	Vice-Présidente	Martine BADONNEL
Secrétaire	Martine LAVOUE	Secrétaire adjointe	Elisabetta VON STRINGER
Trésorière	Isabelle MONFORT	Trésorière adjointe	Sylvie DECOURCELLE
Chargée de l'événementiel	Ditta FRIN	Chargée de l'événementiel adjointe	Lise CALSEN

le 21 mars 2025.


Présidente


Secrétaire.